

Demande de subside ordinaire – associations locales

Prière de remettre le formulaire à l'Administration communale jusqu'au 31 août 2024

- **Informations générales sur l'association:**

Nom:	
Adresse du siège social:	
Date de la dernière assemblée générale:	
Titulaire de compte:	
IBAN:	
Personne de contact:	
Téléphone:	
E-mail:	

- **Informations sur le comité:**

Président (Nom, Prénom):	
Vice-Président (Nom, Prénom):	
Trésorier (Nom, Prénom):	
Secrétaire (Nom, Prénom):	

- **Membres de l'association:**

Nombre total des membres actifs: <i>(à l'exception des membres honoraires / autres donateurs, etc.)</i>	
Nombre d'équipes en compétition <i>(le cas échéant):</i>	

- **Indemnités d'encadrement brutes** (le cas échéant):

Nombre des Dirigeants, Chargés de cours musicales, etc. :	
Nombre des Entraîneurs, Moniteurs, etc. :	
Nombre d'autres engagés (_____)	

Les frais d'encadrement directement nécessaires à l'exercice de l'activité principale des sociétés et organisations telle que définie dans leurs statuts. Une participation de 50% des frais encourus, avec un maximum de 5.000 € pourra être accordée si les conditions sont remplies et les pièces justificatives sont jointes à la demande (voir **art. 8, paragraphe 3** du règlement du 03.06.2024 relatif à l'attribution de subsides aux sociétés et organisations de la Commune de Groussbus-Wal)

- **Engagements (année 2023)**

- Le cas échéant, prière de mettre une croix dans la case correspondante concernant la participation de l'association aux manifestations internes de la commune:

<i>Grouss Botz:</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Nationalfeierdag:</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Journée commémorative:</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres:</i>	<input type="text"/>

- Engagements en faveur de l'intégration/l'inclusion :

- Engagements en faveur de la durabilité/ la protection de l'environnement : (Green Event)

(veuillez joindre les pièces justificatives à l'appui)
